

COURSES SUR SABLE

REGLEMENT PARTICULIER 2025-2026



MOTO-CLUB: Moto club LANGONNAIS

E-MAIL: motoclub.langonnais@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 349 8501

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Moto club langonnais

N° D'ÉPREUVE FFM: 786

DATE: 6 et 7 décembre 2025

LIEU: St Léger de Balson

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Format de l'épreuve :

☒ Endurance Sable

☐ Cross-Sable

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course et ses adjoints, Délégué FFM, Commissaires techniques, Chronométrateurs etc.) est annexée au présent règlement.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

	NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINIMUM	ÂGE MAXIMUM	MACHINES
CFS MOTOS	Motos CFS 1	18 ans	-	251 à 650cc 4T
	Motos CFS 2	18 ans	-	175 à 500cc 2T
	Motos CFS 3	18 ans	-	100 à 150cc 2T & 100 à 250cc 4T
	Motos CFS F Féminines	18 ans	-	100 à 500cc 2T & 100 à 650cc 4T
	Motos CFS V Vétérans	38 ans	-	100 à 500cc 2T & 100 à 650cc 4T
CFS QUADS	Quads Scratch	15 ans	-	15 ans : 550cc 2T et 4T maxi / 18 ans : libres
	Quads Série	15 ans	-	15 ans : 550cc 2T et 4T maxi / 18 ans : libres
	Quads Féminines	15 ans	-	15 ans : 550cc 2T et 4T maxi / 18 ans : libres
	Quads Vétérans	38 ans	-	Cylindrée libre
	Quads Juniors	15 ans	19 ans	550cc 2T et 4T maxi
	Quads Vintage	18 ans	-	Cylindrée libre
CFS JUNIORS	Juniors 125 2T	13 ans	19 ans	100 à 125cc 2T
	Juniors 250 4T	15 ans	19 ans	100 à 250cc 4T
CFS ESPOIRS	Espoirs 85cc 2T	11 ans	16 ans	85cc 2T maxi
CFS VINTAGE	Vintage V1	18 ans	-	Mono amortisseur
	Vintage V2	18 ans	-	Double amortisseur ou cantilever
TROPHÉE AMATEURS	Scratch	18 ans	-	100 à 500cc 2T & 100 à 650cc 4T
	Féminines	18 ans	-	100 à 500cc 2T & 100 à 650cc 4T

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de l'année en cours (*).

(*) Pour les épreuves 2025 du Championnat, les pilotes doivent posséder la licence 2025 et pour les épreuves 2026 du Championnat, ils doivent être titulaires de la licence 2026.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes ECE 22/05, ECE 22/06, SNELL M 2010 ou JIS T81-33 2007, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical : 2 Medecins (Dr MANTASSER / Dr SEKHAN)

Nombre de secouristes : 12

Hôpital le plus proche : Hôpital de Langon
Pasteur

Nombre d'ambulance(s) : 1

Temps de trajet (en min) : 20 Min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site : Circuit des Lagues

Adresse : Route de Précha 33125 LIGERDE
BACON

Caractéristiques :

Longueur du circuit : 8 km

Largeur minimum de la piste : 6m

Largeur moyenne de la piste : 8m

CAPACITÉ MOTO :

355

(Art. 3.E des RTS)

CAPACITÉ QUAD :

250

(Art. 3.E des RTS)

Nombre d'OCP* : 40

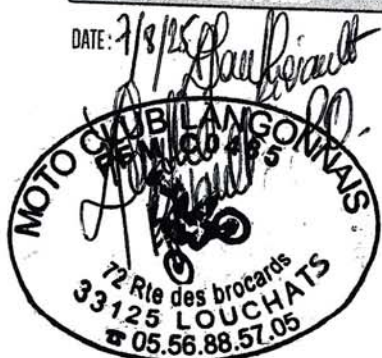
*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 7/8/25



VISA DE LA LIGUE

DATE: 30/09/2025



Secrétariat
ESCASSEFORT



VISA DE LA FFM

DATE: 13/10/2025

NUMÉRO: 25/0884



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

COURSES SUR SABLE

LISTE DES OFFICIELS



NOM - PRÉNOM

N° LICENCE

DIRECTION DE COURSE

DIRECTEUR DE COURSE

FREDERIC SCHOTS

ADJOINT

PIERRE LETEVE

ADJOINT

DIDIER BOTTAZZINI

ADJOINT

PASCAL VAN MULLEN

ADJOINT

ADJOINT

JURY

DÉLÉGUÉ FFM - PRÉSIDENT DE JURY

CARL LECOCQ

MEMBRE DE JURY

MEMBRE DE JURY

TECHNIQUE

RESPONSABLE TECHNIQUE

SERGE TISON

COMMISSAIRE TECHNIQUE

A VENIR

COMMISSAIRE TECHNIQUE

COMMISSAIRE TECHNIQUE

COMMISSAIRE TECHNIQUE

COMMISSAIRE TECHNIQUE

COMMISSAIRE TECHNIQUE

AUTRES FONCTIONS

.....

.....

.....